

**Fiche de candidature pour une admission
en classe à horaires aménagés Arts Plastiques
Collège Jean Moulin – CHARTRES**

***Cette fiche est à retourner, dûment complétée, datée et signée, au Directeur ou à la Directrice de l'école
élémentaire actuellement fréquentée par le candidat, AVANT LE 3 FÉVRIER 2025***

A renseigner par la famille

Identification de l'élève :

Nom, Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

École fréquentée en 2024-2025 :

Nom de l'enseignant :

Représentants légaux :

Parents séparés ou divorcés :

☐ Non

☐ Oui : * le responsable légal 1 est celui qui a la garde de l'enfant le cas échéant

➤ Garde alternée : ☐ Oui ☐ Non

➤ Autorité parentale conjointe : ☐ Oui ☐ Non

Représentant légal 1 * :

Nom, Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Courriel :

Profession :

Représentant légal 2 :

Nom, Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Courriel :

Profession :

Nombre et âge des enfants vivant au foyer :



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
d'Eure-et-Loir

Division des Elèves et de la Vie Scolaire

RENTREE SCOLAIRE 2025

Je confirme avoir pris connaissance que mon enfant postule pour intégrer, à partir de la rentrée 2025, la classe à horaires aménagés en arts plastiques du collège Jean Moulin de Chartres.

Je suis informé(e) que les candidatures feront l'objet d'un examen en commission, présidée par Madame la Directrice Académique, et qu'en raison d'une forte demande, toutes les candidatures ne pourront pas être satisfaites. Cette classe à horaires aménagés Arts Plastiques n'ouvre pas droit à dérogation.

A....., le.....

Signature du responsable légal 1 :

Signature du responsable légal 2 :

